

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

32000 Auch

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E1** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E1** sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

**E1** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

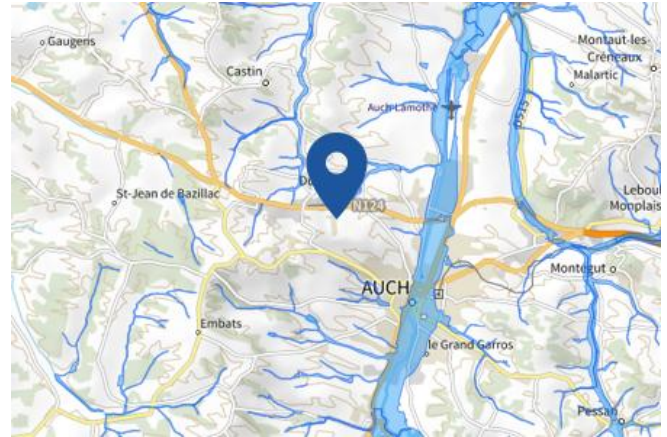
**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Auch

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :

### **PPRN : PPRN-I - Auch Auterive Pavie Preignan**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Auch Auterive Pavie Preignan a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 06/10/2000

Date d'approbation : 13/03/2006

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

*Par une crue à débordement lent de cours d'eau*

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

### **PPRN : PPRi Auch**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi Auch a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 08/07/2014

Date d'approbation : 31/08/2018

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

*Par une crue à débordement lent de cours d'eau*

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Auch



## AZI : Lannemezan

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## DDRM : DDRM32

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

## 6 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

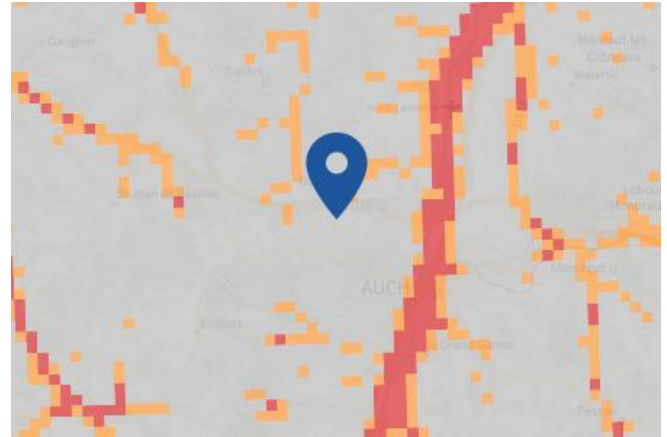
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2101163A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/12/2020	03/02/2021
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE0300234A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/02/2003	22/05/2003
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/09/1999	04/12/1999
INTE9300602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	03/12/1993

# Risque de remontées de nappe sur Auch

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

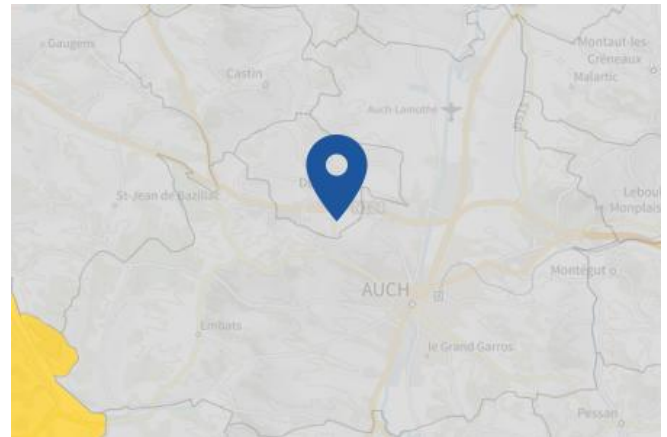
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

# Risque de séisme sur Auch

## Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Auch

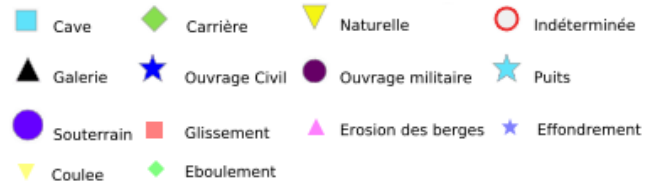
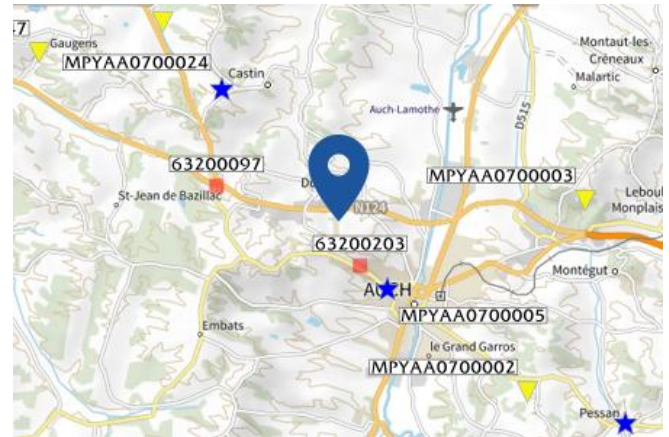
**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :



### PPRN : PPRN-RGA - AUCH

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-RGA - AUCH a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/02/2013

Date d'approbation : 28/02/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1415220A	Mouvement de Terrain	11/02/2013	06/08/2014
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Auch

## Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **3/3**.  
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 15 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/07/2022	03/05/2023
IOME2218165A	Sécheresse	01/04/2021	26/07/2022
INTE2010312A	Sécheresse	01/04/2019	12/06/2020
INTE1820388A	Sécheresse	01/04/2017	12/08/2018
INTE1717783A	Sécheresse	01/04/2016	07/07/2017
INTE1625249A	Sécheresse	01/04/2015	21/10/2016
INTE1311772A	Sécheresse	01/04/2012	25/05/2013
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
IOCE1032143A	Sécheresse	01/07/2009	13/01/2011
INTE0300480A	Sécheresse	01/01/2002	17/08/2003
INTE9900124A	Sécheresse	01/01/1997	03/04/1999
INTE9800067A	Sécheresse	01/10/1993	28/03/1998
INTE9500219A	Sécheresse	01/01/1993	07/05/1995

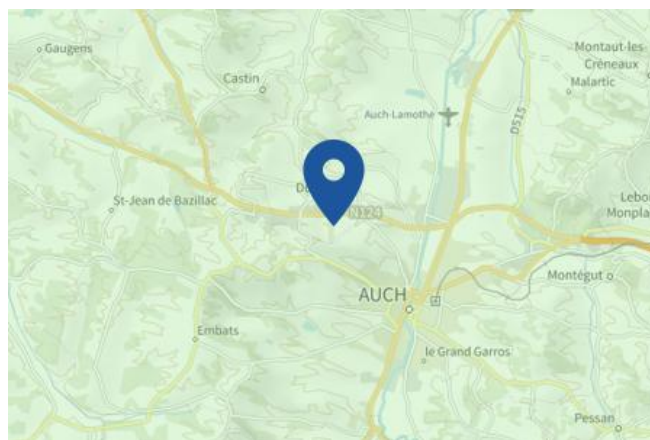
## Risque de retrait gonflement des argiles sur Auch

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9300656A	Sécheresse	01/01/1991	28/12/1993
INTE9100268A	Sécheresse	01/05/1989	19/07/1991

# Risque radon sur Auch

**Risque sur la commune** FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Auch

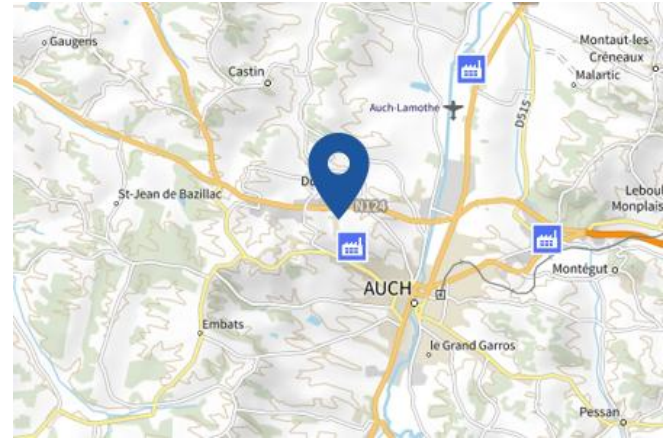
**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

### 3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
LIANTS DE GASCOGNE	Non Seveso
SA Auch Hyperdistribution	Non Seveso
BIOGAZ AUCH	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Auch

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

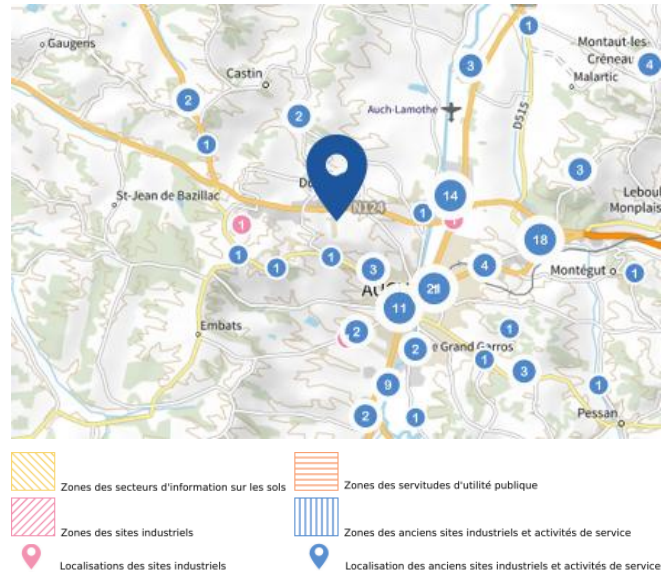
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Auch

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
63200203	Glissement	Rue Saint Saëns.

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
MPYAA0700002	naturelle	CN_GROTTE_DE_TERRAUBE
MPYAA0700003	naturelle	CN_GROTTE_DE_SAINTE-CRICQ
MPYAA0700005	ouvrage civil	CA_RESERVOIR_D'EAU_DES_ALLEES_D'ETIGNY

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000767101	ESCUDERO Guy	En cours
SSP000933401	HOPITAL D'AUCH	Clôturée
SSP000203301	AGENCE D'EDF GDF SERVICES (ANCIENNE USINE A GAZ)	En cours
SSP000203901	Ancien site Colas Sud Ouest	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

230 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3947853		En arrêt	
SSP3947852		En arrêt	
SSP3947785		Indéterminé	
SSP3947753		Indéterminé	
SSP3947752		En arrêt	
SSP3947751		Indéterminé	
SSP3947750		Indéterminé	
SSP3947749		Indéterminé	
SSP3947748		Indéterminé	
SSP3947747		Indéterminé	
SSP3947746		Indéterminé	
SSP3947689		Indéterminé	
SSP3947603		Indéterminé	
SSP3947602		En arrêt	
SSP3947583		Indéterminé	
SSP3947581		En arrêt	
SSP3947580	STATION SERVICE TOTAL "RELAIS	En arrêt	
SSP3947540		Indéterminé	
SSP3947527	STATION SHELL	Indéterminé	
SSP3947505		Indéterminé	
SSP3947439		Indéterminé	
SSP3947437		Indéterminé	
SSP3947430		En arrêt	
SSP3947421		Indéterminé	
SSP3947413		Indéterminé	
SSP3947410		Indéterminé	
SSP3947407		Indéterminé	
SSP3947405		Indéterminé	
SSP3947393	CC E.LECLERC	Indéterminé	
SSP3947386	SOLER	Indéterminé	
SSP3947380		Indéterminé	
SSP3947378		Indéterminé	
SSP3947377		En arrêt	
SSP3947375		En arrêt	
SSP3947372	Centre hospitalier	Indéterminé	
SSP3947369	CC E.LECLERC	Indéterminé	
SSP3947351	Centre Commercial du Garros -	Indéterminé	
SSP3947348		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3947336		Indéterminé	
SSP3947329	CONCESSION RENAULT	Indéterminé	
SSP3947327		En arrêt	
SSP3947301		Indéterminé	
SSP3947295		Indéterminé	
SSP3947294		Indéterminé	
SSP3947231		Indéterminé	
SSP3947223	PRESSING GAMBETTA	En arrêt	
SSP3947203	Centre commercial Mammouth	Indéterminé	
SSP3947198		Indéterminé	
SSP3947196	SUPERMARCHE MONTLAUR	Indéterminé	
SSP3947195	Centre Commercial CARREFOUR	Indéterminé	
SSP3947191		Indéterminé	
SSP3947189		En arrêt	
SSP3947187		Indéterminé	
SSP3947184		En arrêt	
SSP3947183		Indéterminé	
SSP3947182		Indéterminé	
SSP3947180		Indéterminé	
SSP3947168		Indéterminé	
SSP3947157		Indéterminé	
SSP3947147		En arrêt	
SSP3947146		Indéterminé	
SSP3947117		En arrêt	
SSP3947110		Indéterminé	
SSP3947105		Indéterminé	
SSP3947095		Indéterminé	
SSP3947082		Indéterminé	
SSP3947075		Indéterminé	
SSP3947067		Indéterminé	
SSP3947059		Indéterminé	
SSP3947054		Indéterminé	
SSP3947033		Indéterminé	
SSP3946994		Indéterminé	
SSP3946981		Indéterminé	
SSP3946980		Indéterminé	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
SSP3946979		Indéterminé	
SSP3946978		Indéterminé	
SSP3946977		Indéterminé	
SSP3946976		Indéterminé	
SSP3946975		En arrêt	
SSP3946931	HOTEL-RESTAURANT ROBINSON	En arrêt	
SSP3946930		En arrêt	
SSP3946927		Indéterminé	
SSP3946926		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3946925		En arrêt	
SSP3946924		En arrêt	
SSP3946923		En arrêt	
SSP3946922	LES PRODUITS CHIMIQUES DE	En arrêt	
SSP3946921		En arrêt	
SSP3946920		En arrêt	
SSP3946919		Indéterminé	
SSP3946918		Indéterminé	
SSP3946917		En arrêt	
SSP3946915		Indéterminé	
SSP3946914		Indéterminé	
SSP3946913		En arrêt	
SSP3946912		Indéterminé	
SSP3946911		En arrêt	
SSP3946910		En arrêt	
SSP3946909		Indéterminé	
SSP3946908		Indéterminé	
SSP3946907		En arrêt	
SSP3946760		Indéterminé	
SSP3946701		Indéterminé	
SSP3946700		Indéterminé	
SSP3946699		Indéterminé	
SSP3946691		Indéterminé	
SSP3946690		Indéterminé	
SSP3946689		Indéterminé	
SSP3946545		Indéterminé	
SSP3946544		Indéterminé	
SSP3946543		Indéterminé	
SSP3946542		Indéterminé	
SSP3946541		Indéterminé	
SSP3946540		Indéterminé	
SSP3946539		Indéterminé	
SSP3946538		Indéterminé	
SSP3946537		Indéterminé	
SSP3946536		Indéterminé	
SSP3946535		En arrêt	
SSP3946534		En arrêt	
SSP3946533		Indéterminé	
SSP3946532		Indéterminé	
SSP3946526		Indéterminé	
SSP3946510		Indéterminé	
SSP3946509		En arrêt	
SSP3946506	STATION DU GARROS (SARL)	Indéterminé	
SSP3946505		En arrêt	
SSP3946490		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3946489		En arrêt	
SSP3946488		Indéterminé	
SSP3946487		Indéterminé	
SSP3946486		Indéterminé	
SSP3946485		Indéterminé	
SSP3946484		Indéterminé	
SSP3946475		Indéterminé	
SSP3946472		Indéterminé	
SSP3946468		Indéterminé	
SSP3946465		Indéterminé	
SSP3946464		Indéterminé	
SSP3946460		Indéterminé	
SSP3946459		Indéterminé	
SSP3946458		Indéterminé	
SSP3946452		Indéterminé	
SSP3946450		Indéterminé	
SSP3946447		Indéterminé	
SSP3946444		Indéterminé	
SSP3946405		Indéterminé	
SSP3946404		Indéterminé	
SSP3946403		Indéterminé	
SSP3946402		Indéterminé	
SSP3946393	CONCESSIONNAIRE CHRYSLER France	Indéterminé	
SSP3946384		Indéterminé	
SSP3946372		En arrêt	
SSP3946366		Indéterminé	
SSP3946365		Indéterminé	
SSP3946362		En arrêt	
SSP3946361		Indéterminé	
SSP3946360		En arrêt	
SSP3946359		En arrêt	
SSP3946350		Indéterminé	
SSP3946338		Indéterminé	
SSP3946337		Indéterminé	
SSP3946336		Indéterminé	
SSP3946335		Indéterminé	
SSP3946334		Indéterminé	
SSP3946331		Indéterminé	
SSP3946330		Indéterminé	
SSP3946329	CARROSSERIE DUCAMIN	Indéterminé	
SSP3946328	CARROSSERIE ARTISANALE	En arrêt	
SSP3946327		En arrêt	
SSP3946326		En arrêt	
SSP3946324		En arrêt	
SSP3946323		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3946322		En arrêt	
SSP3946321		Indéterminé	
SSP3946320		Indéterminé	
SSP3946315		Indéterminé	
SSP3946307		Indéterminé	
SSP3946306		Indéterminé	
SSP3946305		Indéterminé	
SSP3946304		En arrêt	
SSP3946303		En arrêt	
SSP3946300		En arrêt	
SSP3946299	ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3946298		En arrêt	
SSP3946294		Indéterminé	
SSP3946289		Indéterminé	
SSP3946288	BLANCHISSERIE DE PANTIN	Indéterminé	
SSP3946240		Indéterminé	
SSP3946237		Indéterminé	
SSP3946178		Indéterminé	
SSP3946177		Indéterminé	
SSP3946176		Indéterminé	
SSP3946175		Indéterminé	
SSP3946174		Indéterminé	Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz naturel
SSP3946173		En arrêt	
SSP3946172		En arrêt	
SSP3946171		Indéterminé	
SSP3946170		Indéterminé	
SSP3946169		En arrêt	
SSP3946168		En arrêt	
SSP3946167		Indéterminé	
SSP3946166		Indéterminé	
SSP3946165		Indéterminé	
SSP3946164		Indéterminé	
SSP3946163		Indéterminé	
SSP3946162		Indéterminé	
SSP3946161		Indéterminé	
SSP3946160		Indéterminé	
SSP3946159		Indéterminé	
SSP3946158		Indéterminé	
SSP3946157		Indéterminé	
SSP3946156		Indéterminé	
SSP3946155		Indéterminé	
SSP3946154		En arrêt	
SSP3946153		En arrêt	
SSP3946152		En arrêt	
SSP3946151		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3946150		Indéterminé	
SSP3946149		Indéterminé	
SSP3946148		Indéterminé	
SSP3946147		Indéterminé	
SSP3946136		Indéterminé	
SSP3946135		En arrêt	
SSP3946134		En arrêt	
SSP3946073		Indéterminé	
SSP3946072		Indéterminé	
SSP655122	S.N. SODECO	En arrêt	
SSP639171	EPLEFPA BEAULIEU LAVACANT-AUCH	En arrêt	
SSP639170	LYCEE PARDAILHAN	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT,** évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle